



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5271

Opéra de Lyon - Mise à niveau des cintres - 1 Place de la Comédie, 69001 Lyon - opération n° 01014075 - Lancement des travaux de l'opération et affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n°2019-1, programme n° 00005

Direction de la Construction

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 19 DÉCEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 DECEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 23 DECEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 27 DECEMBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme FRIH (pouvoir à Mme AIT MATEN), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), M. PHILIP, Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. LEVY), Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : Mme LEVY, M. KIMELFELD

2019/5271 - OPERA DE LYON - MISE A NIVEAU DES CINTRES - 1
PLACE DE LA COMEDIE, 69001 LYON - OPERATION N°
01014075 - LANCEMENT DES TRAVAUX DE
L'OPERATION ET AFFECTATION COMPLEMENTAIRE
D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME
N°2019-1, PROGRAMME N° 00005 (DIRECTION DE LA
CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 décembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2019/4833 du 1er juillet 2019, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Opéra – Mise à niveau des cintres (HT) » 2019-1, programme n° 00005.

Par délibération n° 2019/4725 du 20 mai 2019, vous avez approuvé le lancement des études de l'opération « Opéra de Lyon - Mise à niveau des cintres » pour un montant de 185 000 €

Etablissement entièrement rénové au début des années 1990, l'Opéra de Lyon a de nouveau été ouvert au public en mai 1993. A 23 mètres au-dessus de la scène, des motorisations électriques, commandées par un système informatique de marque australienne State Automation (anciennement Bytecraft), compose l'actuelle machinerie du cintre.

Les porteuses et les treuils ponctuels qui le composent sont actionnés verticalement par les moteurs électriques reliés à la commande informatique manipulée par les opérateurs (cintriers).

Les décors, les projecteurs, les accessoires, voire les comédiens, accrochés aux porteuses et aux treuils ponctuels, peuvent ainsi évoluer de haut en bas au-dessus de la scène.

Le cintre est actuellement équipé des éléments suivants :

- 68 porteuses de scène mouflées et contrebalancées (charge 500 kg) en vitesse variable, dont 63 porteuses transversales, 4 porteuses latérales et 1 porteuse équipée d'une patience motorisée pour le rideau d'avant-scène (800 kg) ;
- 25 treuils ponctuels motorisés à tambour en tirage direct (charge 250 kg) en vitesse variable.

Malgré quelques rénovations ces dernières années concernant la machinerie du cintre, les matériels informatiques et électriques sont vieillissants et deviennent obsolètes.

L'équipe d'ingénierie scénique de l'Opéra a établi un diagnostic des équipements. Ce diagnostic a montré la nécessité de remplacer le système en place y compris les différents moyens d'éclairage courants de certains espaces scéniques.

Après consultation conformément à la réglementation en vigueur relative aux marchés publics, les études de maîtrise d'œuvre de cette opération ont été confiées au groupement

de maîtrise d'œuvre dont le mandataire est le cabinet ARTSCENO SARL pour un montant de 99 500 €HT.

Il en ressort que le coût global de l'opération au stade d'avant-projet sommaire (APS) est de 1 950 000 €TTC (valeur septembre 2019, hors découverte éventuelle d'amiante).

Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2019-1, programme n° 00005.

Les marchés de travaux, de coordination SPS, de contrôle technique et autres marchés d'études seront attribués conformément à la réglementation relative aux marchés publics.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la réglementation en vigueur relative aux marchés publics ;

Vu les délibérations n° 2019/4725 du 20 mai 2019 et n° 2019/4833 du 1^{er} juillet 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 1^{er} arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

DELIBERE

- 1- Le lancement des travaux de l'opération n° 01014075 « Opéra de Lyon - Mise à niveau des cintres », est approuvé. Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2019-1, programme n° 00005.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 00005, AP n° 2019-1, opération n° 01014075, et imputée aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonction 311, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

-	2019 :	50 000 €
-	2020 :	550 000 €
-	2021 :	1 350 000 €

- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, Monsieur le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY